



Mapping de l'engagement de la diaspora ALGÉRIE



Faits et chiffres

Terminologie : L'Algérie désigne sa diaspora sous le nom d'"Algériens (résidant) à l'étranger" (en arabe: الجزايريون المقيمون بالخارج *al-jaza'iriyyoun al-muqayyimoun bi-l-kharij), ainsi que "la communauté nationale établie à l'étranger" (en français, communauté nationale établie à l'étranger).*

Droits politiques



Double nationalité¹



Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger²



Transferts



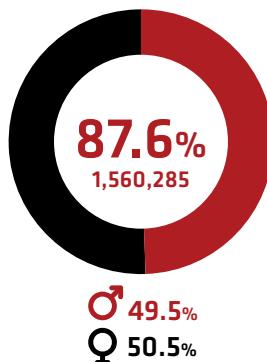
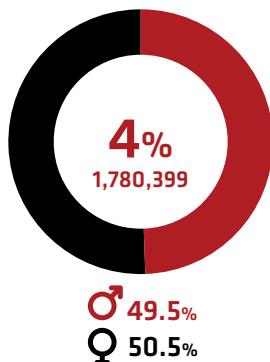
% des transferts de fonds dans le produit intérieur brut total : 0.78%
Transferts de fonds (en millions de dollars US) : 1,867

Émigration

% d'émigrants dans la population totale



Nombre d'émigrants dans l'UE



Vote depuis l'étranger³:

Dans les ambassades/consulats



Avertissement

Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'[UNDESA](#) (2024) et les envois de fonds de la [Banque mondiale](#) (2023).

Principaux pays de destination



France	1,405,235
Canada	83,122
Espagne	57,140
Israël	53,589
Belgique	30,393

¹ Le Code de la nationalité algérienne de 1970 et ses amendements énoncent les questions de citoyenneté pour les Algériens et confèrent le droit à la double nationalité. Il définit les Algériens comme étant nés soit d'un père algérien, soit d'une mère algérienne. En 2005, l'Algérie a reconnu que les femmes ont le droit de transmettre leur nationalité aux enfants nés d'un père étranger. Texte intégral (français et arabe) disponible à l'adresse suivante : https://droit.mjjustice.dz/code_nation_alger.pdf

² Depuis 1997, les citoyens algériens à l'étranger ont le droit de vote aux élections algériennes. Le droit de vote des citoyens algériens résidant à l'étranger a été précisé dans l'article 11 de la loi électorale de 2007. Le texte complet (français et arabe) est disponible à l'adresse suivante : https://www.joradp.dz/J02000/2012/001/F_Pag.htm

³ Ibid.

Aperçu du cadre politique et législatif⁴



- 2012** • **La réforme de la loi électorale du 12 janvier 2012** réserve 8 des 462 sièges de l'Assemblée populaire nationale d'Algérie pour représenter les citoyens algériens résidant à l'étranger. La réforme a également réaffirmé le droit de vote des expatriés.⁵
- 2015** • **Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République (2015-2020)** aborde, entre autres, les questions relatives à la diaspora algérienne, notamment : le renforcement des liens culturels avec les Algériens à l'étranger et les contributions de la diaspora au développement national, en particulier pour les professionnels de la diaspora formés à l'étranger. Elle prévoit également une meilleure protection des algériens de la diaspora qui rentrent au pays.⁶ Le chapitre 7 se concentre sur les ressortissants algériens établis à l'étranger, en notant que : "La communauté nationale à l'étranger a toujours constitué une préoccupation majeure pour l'Etat algérien [...] des actions seront entreprises pour améliorer les conditions des citoyens dans les pays d'accueil, renforcer la protection consulaire et judiciaire, soutenir le mouvement associatif algérien, et établir des passerelles notamment vers les compétences nationales à l'étranger."⁷
- 2020** • **Le plan d'action du gouvernement sur la mise en œuvre du programme du président de la République⁸** adopté en février 2020 comprend une référence à "l'instauration d'incitations pour les capitaux d'investissement de la diaspora et la mise à jour des conventions de double imposition" dans une section sur "l'économie de la connaissance et l'accélération de la transition numérique", y compris la facilitation de l'accès aux sources de financement appropriées pour les start-ups, notamment par la création d'un fonds dédié. Il encourage également les investissements en capital-risque".⁹
- 2021** • **Le plan d'action du gouvernement relatif à la mise en œuvre du programme du Président de la République** adopté en 2021 stipule que des moyens et des mécanismes seront mis en place pour mobiliser toutes les compétences nationales à l'étranger et encourager leur participation active au développement de l'Algérie. S'appuyant sur les plans précédents, le plan 2021 définit les activités d'engagement de la diaspora à plusieurs niveaux, avec pour objectifs ultimes de mieux servir, communiquer et capitaliser sur la diaspora. Ces niveaux comprennent les niveaux politique, associatif, institutionnel, organisationnel, économique, financier, scientifique, technologique, culturel, social et bureaucratique et consulaire. Le plan prévoit également l'adoption d'une nouvelle stratégie d'engagement de la diaspora.¹⁰
- 2022** • **La loi sur l'investissement N°22-18** redéfinit et clarifie le cadre juridique et institutionnel de l'investissement en Algérie tout en adoptant les principes de liberté d'investir, de transparence et d'égalité. Sur la base de cette loi, la diaspora dispose désormais de plusieurs incitations à investir en Algérie, comme la possibilité de transférer son argent et ses bénéfices à l'étranger et d'obtenir des permis de construire.¹¹

4 Pour une discussion plus approfondie des cadres juridiques et politiques relatifs à la migration et à la diaspora en Algérie, veuillez consulter Fargues, P (ed) (2013), EU NEIGHBOURHOOD MIGRATION REPORT 2013 pp9-24, disponible sur : https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/27394/MPC_EU_NeighbourhoodMigrationReport2013_web.pdf?sequence=5

5 Ibid.

6 Texte intégral (français) disponible à l'adresse suivante : <https://www.cabri-sbo.org/en/documents/governments-action-plan-for-the-president-of-the-republics-implementation-programme>

7 Ibid.

8 <http://www.aps.dz/en/algeria/33006-executive-approves-action-plan-to-implement-president-s-programme>. Texte intégral en français disponible à l'adresse suivante : http://www.apn.dz/fr/images/actualite_speciale_2/Plan-action-gouvernement-fr-6-fev-2020.pdf

9 http://www.apn.dz/fr/images/actualite_speciale_2/Plan-action-gouvernement-fr-6-fev-2020.pdf

10 <https://amb-algerie.fr/wp-content/uploads/2022/04/Pland-action-du-gouvernement-pour-la-mise-en-oeuvre-du-programme-du-president-de-la-republique-2021-fr.pdf>

11 <https://observeralgerie.com/2022/06/14/economie/code-investissement-diaspora-algerienne-pourra-transferer-benefices-etranger/>
<http://algerian-embassy.be/code-dinvestissement-2022/>



Tendances

L'Algérie est passée d'un état nouvellement indépendant qui se méfiait de sa diaspora à un état qui cherche activement à recruter des rapatriés de la diaspora pour le développement national. La migration de la main-d'œuvre dans les années 1970 et 1980, principalement vers l'Europe et d'autres pays de la région MENA, a entraîné un paradoxe en matière de développement : une augmentation des envois de fonds, mais aussi une augmentation de la "fuite des cerveaux", les migrants qualifiés quittant le pays.

Ces dernières années, l'engagement de la diaspora algérienne a été principalement axé sur le transfert de compétences et le recrutement de professionnels hautement qualifiés de la diaspora pour combler les lacunes en matière de compétences dans le pays.¹² Toutefois, on ne sait pas exactement quels progrès ont été réalisés par le gouvernement pour atteindre les objectifs ciblant la communauté nationale à l'étranger énoncés au chapitre 7 du plan d'action du gouvernement sur la mise en œuvre du programme du président de la République pour les années 2015 à 2020.

L'Algérie encourage également les entreprises de la diaspora et le retour, notamment par le biais du programme PACEIM en partenariat avec la Banque européenne, ou du programme plus récent de soutien aux entrepreneurs de la diaspora de l'ANSEJ (voir la section « Spotlight » sur ces deux programmes).¹³ Depuis le milieu des années 2000, lorsque la situation sécuritaire s'est améliorée, un flux d'entrepreneurs de la diaspora algérienne d'Europe ou d'Amérique du Nord est revenu au pays pour profiter des opportunités économiques.¹⁴

La diaspora a également intérêt à être bien placée pour débloquer le financement des investissements, notamment dans des secteurs tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les nouvelles technologies et la transition énergétique.¹⁵

Les organisations de la diaspora algérienne, principalement basées en France, sont actives depuis plusieurs années dans la mise en œuvre de projets de co-développement en Algérie, bien qu'à petite échelle.

Obstacles



- L'héritage de méfiance :** Il existe un héritage de méfiance entre le gouvernement et sa diaspora, issu à la fois de l'indépendance difficile de l'Algérie vis-à-vis de la France et de la guerre civile algérienne des années 1990. Ces tensions se sont accentuées, comme en témoigne un rapport documentant la répression transnationale menée par l'État ciblant certains groupes d'Algériens à l'étranger.¹⁶
- Manque de concentration stratégique sur l'engagement de la diaspora :** La migration irrégulière en provenance d'Afrique subsaharienne à partir des années 1990 a fait de l'Algérie un pays de transit pour les migrants qui cherchent à atteindre l'Europe. Le gouvernement a donc donné la priorité à la gestion des migrations et des frontières, plutôt qu'à l'engagement de la diaspora.
- Absence d'incitations fiscales:** En comparaison avec d'autres États africains, les transferts de fonds de la diaspora vers l'Algérie ne représentent que 1,1% du PIB, de sorte qu'il n'y a pas la même incitation fiscale pour le gouvernement à donner la priorité à la mobilisation des capitaux financiers de la diaspora. Les initiatives gouvernementales en faveur des diasporas ont sans doute donné la priorité à la circulation des cerveaux par rapport à d'autres formes d'engagement de la diaspora.

12 Abdelkader Djeflat 2012, 'Les compétences algériennes à l'étranger: entre tabous et fausses promesses', *Hommes et migrations* 1300 | 2012 : Nouveaux modèles migratoires en Méditerranée. <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/917>

13 <http://www.animaweb.org/en/paceim>

14 <https://www.aljazeera.com/news/2015/10/french-algerians-return-parents-native-land-151006110146341.html>

15 <https://www.pwc.fr/assets/files/pdf/2019/02/pwc-the-report-algeria-2018.pdf>

16 <https://cihrs.org/a-web-of-intimidation-new-report-reveals-algerian-governments-global-crackdown-on-dissent/?lang=en>



Explorez plus de 400 pratiques par pays,
ODD ou secteur d'engagement dans la
base de données interactive !



SPOTLIGHT: pratiques efficaces

ENTREPRENEURIAT

ÉDUCATION ET FORMATION
PROFESSIONNELLE + MISE EN
RÉSEAU ET PARTENARIATS

LOGEMENT

ENTREPRENEURIAT
+ GENRE

ALGERIE

Soutien aux entreprises de la diaspora

Le Programme d'Aide à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée (PACEIM), mis en œuvre en partenariat avec la Banque européenne d'investissement, s'est déroulé de 2011 à 2014 et visait à accompagner et soutenir la création de 100 entreprises innovantes au Sud et à l'Est de la Méditerranée.¹⁷ En outre, depuis 2017, les jeunes algériens de la diaspora (18-35 ans) peuvent demander un crédit de démarrage pour les micro-entreprises et les PME en Algérie auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.¹⁸ Les mesures incitatives comprennent l'accès à des prêts non garantis, l'accès à des prêts supplémentaires si nécessaire pour un financement triangulaire et des exonérations fiscales pendant la création d'entreprise et les trois premières années de fonctionnement.

Universités d'été pour les algériens à l'étranger

Les missions diplomatiques algériennes ont organisé un certain nombre d'événements à l'intention des professionnels de la diaspora algérienne en Europe, aux États-Unis et au Canada, et organisent régulièrement des cours et des événements de type "université d'été" en Algérie, auxquels participent des conférenciers et des experts invités de la diaspora algérienne. L'objectif de ce programme est de promouvoir le transfert de compétences et de créer des liens entre les jeunes Algériens de la diaspora et leur pays d'origine.

Logement abordable en Algérie pour la communauté algérienne établie à l'étranger

Le ministère algérien de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mis en place le programme de logements publics promotionnels (LPP) en 2014 afin d'aider les jeunes Algériens à acquérir des biens immobiliers abordables et à se hisser dans l'échelle immobilière. Le programme a été étendu en 2018 pour inclure les Algériens résidant à l'étranger.¹⁹

Les candidatures peuvent être déposées sur le site de l'[Entreprise Nationale de Promotion Immobilière \(ENPI\)](#). Les candidats retenus versent un abonnement mensuel.

Le programme LPP est également ouvert aux jeunes de la diaspora algérienne (âgés de 35 ans ou moins) ne possédant aucun bien immobilier et n'ayant bénéficié d'aucune autre aide de l'État. Les critères relatifs aux salaires minimums ont été supprimés pour les Algériens à l'étranger.

Soutien aux femmes entrepreneurs rurales en Algérie

L'Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED) travaille à l'amélioration de la situation économique des femmes dans les communautés rurales de Tizi-Ouzou, dans la région de Kabylie en Algérie, par le transfert de compétences de la diaspora afin de développer les compétences agricoles et apicoles, et de leur fournir les outils nécessaires pour développer et maintenir leurs moyens de subsistance. Elle encourage les projets écologiques, en particulier le recyclage des vêtements et l'apiculture, afin de préserver l'environnement.

17 <http://www.animaweb.org/en/paceim> ; see also: [https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiques-et-dossiers-de-presse/cp-2012/programme-paceim-30-laureats-soutenus-pour-creer-leur-entreprise-au-sud-de-la-mediterranee/\(language\)/fre-FR](https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiques-et-dossiers-de-presse/cp-2012/programme-paceim-30-laureats-soutenus-pour-creer-leur-entreprise-au-sud-de-la-mediterranee/(language)/fre-FR)

18 http://www.algerian-consulate.org.uk/images/COMMUNIQUE_AUX_JEUNES_DE_LA_COMMUNAUTE_NATIONALE_A_LETRANGER_.pdf

19 <https://www.aps.dz/en/algeria/27281-algerian-community-abroad-gets-access-to-housing-programme-in-2018>

Affiliation volontaire au système national de retraite

Un régime nouvellement approuvé (2022) permet à la diaspora algérienne d'accéder volontairement aux droits à la retraite et de bénéficier de la couverture sociale et des prestations d'assurance maladie en Algérie. Cette décision traduit un engagement du Président de la République envers les membres de la diaspora. Cette préoccupation a été soulevée à maintes reprises par les membres de la communauté nationale à l'étranger.

Annexe : Liste des acteurs

Explorez l'institutionnalisation de l'engagement des diasporas à travers le monde grâce à la typologie de plus de 430 institutions



Institutions liées à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO)

L'Algérie est membre de l'Union africaine et désigne un point focal de la diaspora pour représenter l'Algérie dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA).

Ligue arabe

L'Algérie est également membre de la Ligue arabe, de l'Union arabo-maghrébine et de la Communauté des États sahélo-sahariens.

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

Ministère des affaires étrangères (MFA)

Le MAE supervise les relations extérieures de l'Algérie et ses relations avec la diaspora algérienne. Le développement des liens avec la diaspora algérienne est une préoccupation du gouvernement algérien depuis des décennies, et plusieurs instances gouvernementales ont été créées pour y répondre, notamment le ministère délégué chargé de la Communauté nationale établie à l'étranger, créé en 2009 et dissous en 2019.

Secrétaire d'État à la Communauté nationale et aux compétences nationales à l'étranger

Ce poste est responsable de l'engagement de la diaspora et du transfert des compétences de la diaspora. Ce poste a été créé au sein du Cabinet Office en 2020.

- Au niveau sous-ministériel

Conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger

Le Conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger a été créé en 2010 et travaille à "établir des ponts entre les Algériens et à créer un partenariat durable entre les compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays".²⁰ Le Conseil consultatif est chargé de l'amélioration permanente des services aux ressortissants à l'étranger, notamment dans le cadre de la protection consulaire, mais aussi de promouvoir la participation des compétences nationales établies à l'étranger au développement de l'Algérie dans les domaines scientifique, économique et autres.²¹

20 <https://amb-algerie.fr/la-fonction-coordination-consulaire/> ; <https://amb-algerie.fr/wp-content/uploads/2014/04/ccne.pdf>

21 <https://www.djazairess.com/fr/lemaghreb/22601>

2020 L'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement

2020 L'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, créée par le Décret Présidentiel n° 42-20, joue un rôle dans la promotion des intérêts de la diaspora algérienne. Cette agence assume des responsabilités clés, notamment une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de coopération internationale dans divers domaines tels que l'économie, le social, le culturel, le religieux, l'éducatif, le scientifique et le technique. De plus, l'agence collabore étroitement avec les entités diplomatiques et les ministères pour optimiser l'assistance technique et financière étrangère, soutenant ainsi les initiatives de développement national. Notamment, elle coordonne la mise en œuvre des politiques liées à la formation des étrangers en Algérie et facilite la formation des Algériens à l'étranger en consultation avec les ministères concernés. L'agence s'engage à promouvoir l'emploi des compétences nationales à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale et entretient activement des relations avec la communauté scientifique et les professionnels algériens résidant à l'étranger, renforçant ainsi l'engagement de la diaspora et sa contribution aux efforts de développement national.²²

Conseil Mondial de la Diaspora Algérienne (CMDA) 2024

Également connu en anglais sous le nom de World Council of Algerian Diaspora, a été créé en mars 2024 par Karim Zeribi, ancien député européen d'origine algérienne.

Le CMDA vise à créer un réseau mondial d'expatriés algériens et à mobiliser leurs ressources et compétences pour le développement, en s'appuyant sur une plateforme numérique facilitant la mise en relation des experts et des sources de financement."

Organisations de la diaspora en Europe

A.I.D.A - Association Internationale de la Diaspora Algérienne France

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora, consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la diaspora ? Un guide de référence](#) »



Activités de développement

L'AIDA s'efforce de mettre en relation les associations de la diaspora algérienne et les professionnels de la diaspora dans le monde entier pour la mise en réseau, la formation et les possibilités d'emploi.

AMSED (Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement) France

Activités de développement

L'AMSED offre des opportunités de co-développement et de volontariat à l'étranger pour les personnes en France et en Algérie.

Association des Anciens Appelés d'Algérie et leurs Amis Contre la Guerre (A4CG) France

Activités de développement

L'A4CG est une association laïque de la diaspora algérienne, indépendante de toute institution politique, philosophique ou religieuse. Elle mène des projets de co-développement en France et en Algérie, notamment des programmes de développement local, d'émancipation des femmes et d'éducation.

22 In arabic only: https://migrationpolicy.unescwa.org/sites/default/files/policies/2020_Algeria_Gazette_12_Feb.pdf
Reference in English: <https://migrationpolicy.unescwa.org/node/3641>

Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations France

Activités de développement

Le FORIM est un des principaux réseaux de la diaspora africaine basé en France. Bien qu'il ne soit pas principalement un groupe de la diaspora algérienne, ses membres comprennent de nombreuses organisations algériennes en France, et ils ont financé et co-délivré une série de projets éducatifs, d'entrepreneuriat, WASH et autres projets de développement en Algérie au cours de la dernière décennie.

Touiza Solidarité France 2012

Activités de développement

Le réseau Touiza Solidarité est composé de l'association Touiza Solidarité à Marseille et de Touiza Solidarité Ile-de-France à Paris. Le réseau est au service des communautés de la diaspora algérienne et marocaine de France et mène des projets de co-développement en Algérie, au Maroc et en France.

Ses projets en Algérie comprennent un fonds de solidarité, des projets de développement communautaire dans la Wilaya de Tizi-Ouzou et le projet CODESOL, qui soutient les compétences des artisans ruraux en formant les jeunes et en mettant les artisans en contact avec les marchés locaux.²³

23 <http://new.cofundy.com/projects/a9b410d8-e819-419f-82c8-0999ff93e7ba/codesol-artisanat-kabyle>

Rédigé par : **AFFORD**

Édité par : **EUDiF**

Avril 2020

Mis à jour en novembre 2025



Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

